



Communiqué de presse

Relations avec les médias :

Dominique Quirion
514-428-3469
dominique.quirion@merck.com

Karl Helou
514-447-8889
KHelou@webershandwick.com

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Merck Canada accueille favorablement l'initiative relative aux produits biosimilaires adoptée par le gouvernement de la Colombie-Britannique

KIRKLAND (Québec) – Le 27 mai 2019 – Aujourd'hui, le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé la « *Biosimilars Initiative* » qui fera passer les patients qui prennent certains médicaments biologiques de référence pour certaines maladies rhumatologiques, dermatologiques ou de diabète vers un biosimilaire. Selon la province, la *Biosimilars Initiative* pourrait permettre de réaliser des économies de millions de dollars au cours des trois prochaines années et pourrait améliorer l'accès aux médicaments de prescription pour les patients de la province¹.

« Je suis heureuse de voir la Colombie-Britannique donner l'exemple au Canada quant à l'utilisation des produits biosimilaires et à la reconnaissance de la valeur que ces produits apportent pour les patients, a déclaré Anna Van Acker, présidente et directrice générale, Merck Canada inc. Avec cette annonce, le gouvernement de la Colombie-Britannique a renforcé le rôle important que peuvent jouer les produits biosimilaires dans les systèmes de santé et élargit l'accès non seulement à ces produits, mais aussi à l'ensemble des médicaments novateurs. Merck est fière d'offrir des produits biosimilaires dans le cadre de son engagement à fournir des solutions axées sur le patient et croit que les produits biosimilaires apportent de la valeur aux patients ainsi qu'à la viabilité du système de santé dans la mesure où les économies réalisées seront réinvesties dans celui-ci. »

La *Biosimilars Initiative* modifie la couverture offerte par le régime d'assurance-médicaments PharmaCare pour certains produits biologiques. Durant la période de transition, qui s'échelonne du 27 mai au 25 novembre 2019, la couverture de PharmaCare comprendra les médicaments biologiques de référence et la version biosimilaire du médicament afin de permettre aux patients de s'informer et de commencer le processus de transition avec leur médecin. À partir du 26 novembre 2019, seules les versions biosimilaires des médicaments identifiés seront couvertes par PharmaCare.

Merck est déterminée à soutenir les patients admissibles et leurs professionnels de la santé afin de faciliter le passage à ses produits biosimilaires par l'intermédiaire de son programme de soutien aux patients.¹

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur cette annonce à l'adresse suivante : <https://news.gov.bc.ca/releases/2019HLTH0080-001072> (page disponible en anglais seulement).

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la transition ainsi que des ressources pour les patients à l'adresse suivante : www.gov.bc.ca/biosimilars (page disponible en anglais seulement).

Pour en savoir plus sur Merck Biosimilaires, visitez le site www.merckbiosimilaires.ca.

À propos de Merck

Depuis plus d'un siècle, Merck, une entreprise biopharmaceutique mondiale de premier plan connue sous le nom de MSD à l'extérieur des États-Unis et du Canada, invente pour la vie, produisant des médicaments et des vaccins pour un grand nombre des maladies les plus éprouvantes au monde. Grâce à nos médicaments d'ordonnance, vaccins, traitements biologiques et produits de santé animale, nous collaborons avec nos clients et œuvrons dans plus de 140 pays afin de procurer des solutions de santé novatrices. Nous démontrons également notre détermination à améliorer l'accès aux soins de santé grâce à des politiques, programmes et partenariats d'envergure. Aujourd'hui, Merck demeure à l'avant-garde des recherches visant à faire progresser la prévention et le traitement des maladies qui menacent les gens et les collectivités partout dans le monde, notamment le cancer, les maladies cardiométaboliques, les maladies animales émergentes, la maladie d'Alzheimer et les maladies infectieuses, y compris le VIH et l'Ebola. Pour de plus amples renseignements à propos de nos activités au Canada, visitez le site www.merck.ca et suivez-nous sur YouTube et Twitter @MerckCanada_FR.

Déclarations prospectives de Merck & Co., Inc., Kenilworth, N.J., États-Unis

Ce communiqué de Merck & Co., Inc., Kenilworth, N.J., États-Unis (la « Société ») contient des « déclarations prospectives » (*forward looking statements*), au sens des dispositions libératoires de la *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995 des États-Unis. Ces déclarations sont fondées sur les convictions et les prévisions actuelles de la direction de la Société et sont soumises à de nombreux risques et incertitudes. Si les postulats comptables se révèlent inexacts ou en cas de risques ou d'incertitudes, les résultats réels peuvent différer de façon appréciable de ceux que décrivent les déclarations prospectives.

Les risques et les incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les conditions générales du secteur et la concurrence; les facteurs économiques généraux, y compris le taux d'intérêt et les fluctuations du taux de change; les effets de la réglementation de l'industrie pharmaceutique ou des lois concernant les soins de la santé aux États-Unis et à l'échelle mondiale; les tendances mondiales en matière de limitation des coûts de soins de santé; les percées technologiques et les nouveaux produits des concurrents ainsi que les brevets obtenus par ces derniers; les défis inhérents à la mise au point des nouveaux produits, y compris l'obtention de l'approbation réglementaire; la capacité de la Société à prédire précisément les conditions de marché futures; les difficultés ou les retards liés à la fabrication; l'instabilité financière des économies mondiales et le risque pays; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets de la Société et des autres

protections relatives aux produits innovants, ainsi que le risque de faire l'objet d'actions judiciaires, y compris les litiges sur les brevets, ou de mesures réglementaires.

La Société ne s'engage aucunement à publier des mises à jour de ses déclarations prospectives à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou de quelque fait que ce soit. D'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence notable entre les résultats réels et les résultats décrits dans les déclarations prospectives sont énoncés dans le rapport annuel 2018 de la Société établi sur le formulaire 10-K et dans les autres documents déposés par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et accessibles sur le site Internet de cette dernière (www.sec.gov).

###

ⁱ Ministère de la Santé de la Colombie-Britannique. "B.C. expands use of biosimilars to offer coverage for more treatment options". Disponible en ligne en anglais seulement : <https://news.gov.bc.ca/releases/2019HLTH0080-001072> (page consultée en mai 2019)